

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'administration réuni le 03/06/2021

Heure de début de séance : 18 h 30

Heure de fin de séance : 19 h 30

Président de séance	Monsieur Olivier CASTEL	Chef d'établissement
Secrétaire de séance	M FERNEZ Timothée	Représentant des élèves

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 20 présents

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du PV du CA du 11/03/2021
3. Information sur les indicateurs sanitaires du Lycée Docteur Lacroix au 03/06/21
4. Modification règlement intérieur du SRH
5. Calendrier des trimestres et semestres
6. Projet « Cordées de la réussite » Lycée Dr Lacroix – Collèges Georges Brassens et La Nadière
7. Points de gestion :
 - Conventions
 - Désaffectation et vente véhicules
 - Sorties d'inventaire
 - DBM pour vote : prélèvement sur fonds de roulement
 - DBM pour information
 - Dons
 - Concessions de logement et renouvellement des COP
 - Dotation matériel Région campagne 2020-2021
8. Information concernant le calendrier de rénovation du Bât B et de l'Internat
9. Questions diverses

Suite à la nouvelle réglementation l'ordre du jour n'est plus adopté en Conseil d'Administration. Ce conseil d'administration se déroule entièrement en visioconférence. L'ensemble des documents présentés ont été envoyés en amont aux membres du Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint la séance est ouverte.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M FERNEZ Timothée, représentant des élèves, est proposé secrétaire de séance.

Membres présents :	Pour :	Contre :	Abstention :
20	20	0	0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. APPROBATION DU PV DU CA PRECEDENT

Monsieur le Proviseur soumet le procès-verbal du CA du 11/03/2021.

Membres présents :	Pour :	Contre :	Abstention :
20	20	0	0

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. INFORMATION SUR LES INDICATEURS SANITAIRES DU LYCEE AU 03.06.21

Monsieur le Proviseur fait le point sur la situation sanitaire au Lycée avec :

- 28 cas positifs de septembre à décembre 2020, soit 3 T^{ies}, 10 1^{ères}, 4 2^{ndes}, 4 BTS et 7 personnels
- 36 cas positifs depuis janvier 2021 dont 4 (3 élèves et 1 personnel) en une semaine, soit 14 T^{ies}, 8 1^{ères}, 3 2^{ndes}, 1 BTS et 10 personnels

Monsieur le Proviseur indique que 18 autotests ont été réalisés individuellement par l'infirmière, soit 9 2^{ndes}, 8 1^{ères} et 1 T^e. 2 « classes » ont été fermées avant les congés de décembre 2020 et 2 groupes de 1^{ères} et T^{ies} en mai-juin 2021.

4. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'INTERNAT

Monsieur le Proviseur indique qu'un avenant au règlement intérieur de l'Internat a été réalisé en vue de l'accueil de nos élèves garçons au Lycée Louise Michel à compter du 2 septembre 2021. Les capacités d'accueil au Lycée Lacroix seront de 52 filles et au Lycée Louise Michel de 40 garçons. Le transport quotidien des internes garçons vers Louise Michel sera pris en charge par la Région.

Un représentant des parents d'élève interroge le Proviseur sur les modalités de priorisation de cet accueil. Monsieur le proviseur indique que le choix sera effectué en fonction de l'éloignement géographique pour ne pas mettre en péril la scolarité des élèves éloignés en raison d'un temps de transport important.

Madame l'Adjoint-gestionnaire précise qu'en plus de l'avenant, le règlement intérieur du SRH a lui aussi été modifié en raison de l'ajout du forfait de demi-pension 5 jours en janvier 2021, et d'amélioration de certaines formulations.

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------------------	---------------------	----------------------	--------------------------

Les modifications du règlement intérieur du SRH sont adoptées à l'unanimité.

5. CALENDRIER DES TRIMESTRES ET SEMESTRES 2021-22

Monsieur le Proviseur indique que la concertation élargie prévue lors du CA de novembre 2020 n'a pas pu s'effectuer en raison des conditions sanitaires (l'Assemblée Générale des délégués notamment). Mais pour tenir compte de la réalité des évaluations en nombre sur la classe de 1^{ère} (EC1 et EC2), et après consultation des équipes, il est proposé à titre expérimental de passer les classes de 1^{ères} en semestres à compter du 1^{er} septembre 2021.

Soit : septembre à janvier inclus, puis février à juin. Cela permettra, pour les Terminales, d'obtenir 4 bulletins avant Parcoursup.

Un bilan sera effectué en fin d'année scolaire pour envisager les évolutions. Les classes de 2^{ndes} et T^{ies} seront donc en trimestres et les classes de 1^{ères} seront en semestres. Les élèves de 1^{ères}, les familles et l'ensemble des enseignants seront informés dès après le CA de ce nouveau rythme.

Monsieur le Proviseur met aux voix le principe de cette expérimentation.

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------------------	---------------------	----------------------	--------------------------

6. PROJET CORDEES DE LA REUSSITE

Monsieur le Proviseur explique qu'une possibilité est offerte à compter de la rentrée 2021 de mettre en place cette cordée en tant que tête de cordée, avec le collège Georges Brassens, le collège La Nadière et le C.I.O. de Narbonne. Auparavant seuls les établissements d'enseignement supérieur pouvaient la mettre en place.

Cette cordée intitulée « L'ambition au cœur » constitue une véritable opportunité pour apporter un suivi renforcé en termes d'égalité des chances à nos élèves ainsi qu'à ceux des collèges concernés, et ce au travers :

- Actions communes permettant une ouverture sur de possibles ambitions et ouverture culturelle
- de référents qui seront des interlocuteurs privilégiés

- de projets et axes communs avec des partenaires partagés (Universités de Montpellier et Perpignan, sorties culturelles, classes médias, classes option théâtre...).

Cette cordée a été abordée dans l'ensemble des conseils d'enseignement afin de permettre aux équipes de s'informer et se positionner. Le financement de ce projet sera effectué par des crédits d'Etat par l'intermédiaire du Rectorat de Montpellier et des crédits de l'Agence Nationale de la Cohésion du Territoire par l'intermédiaire de la Préfecture de l'Aude.

La convention en lien est présentée dans les points de gestion.

Sur le principe de la mise en place de ces Cordées de la Réussite :

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------------------	---------------------	----------------------	--------------------------

Adoption à l'unanimité.

7. POINTS DE GESTION

Mme L'Adjoint-gestionnaire comptable présente les points de gestion.

7.1 Convention « cordées de la réussite » avec le collège Georges Brassens, le collège La Nadière et le C.I.O. de Narbonne.

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------------------	---------------------	----------------------	--------------------------

Adoption à l'unanimité.

7.2 Convention hébergement croisé avec le Lycée Louise Michel et la région Occitanie pour l'accueil des internes garçons à la rentrée 2021.

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------------------	---------------------	----------------------	--------------------------

Adoption à l'unanimité.

7.3 Convention de location de chambre d'internat à un élève de BTS en continuité des précédentes.

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------------------	---------------------	----------------------	--------------------------

Adoption à l'unanimité.

7.4 Avenant n°2 à la convention « Gang des Postiches », nouveau report de ce projet d'artiste en résidence Occit'avenir en novembre 2021, en raison du contexte sanitaire.

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------------------	---------------------	----------------------	--------------------------

Adoption à l'unanimité.

7.5 Contrat avec les Laboratoires SPUR Environnement pour l'enlèvement des déchets de laboratoire.

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------------------	---------------------	----------------------	--------------------------

Adoption à l'unanimité.

7.6 Désaffectation et sortie de l'inventaire en vue de la vente pour une Renault Clio achetée sur les fonds du Lycée. Désaffectation en vue d'une bourse d'échange pour un Opel Combo financé par la région Occitanie, déjà pourvu au Lycée par une bourse d'échange.

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------------------	---------------------	----------------------	--------------------------

Adoption à l'unanimité.

7.7 Sorties d'inventaire de matériel obsolète et très ancien totalement amortis selon les listes du logiciel EGIMMO pour un total de 264 725.14 € d'acquisition.

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------------------	---------------------	----------------------	--------------------------

Adoption à l'unanimité.

7.8 DBM pour vote n°3 de prélèvement sur fonds de roulement pour 21 500.00 €. Soit 5 000.00 € sur le service AP pour l'enlèvement des déchets chimiques lié aux travaux de rénovation et 16 500.00 € sur le service ALO pour l'Eau, l'acquisition de mobilier pour le FABLAB et la réparation des installations thermiques.

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------------------	---------------------	----------------------	--------------------------

Adoption à l'unanimité.

7.9 DBM pour information n°1 (ouverture crédits FCSH pour réparation tunnel de lavage) et n°2 (ouverture de crédits Taxe apprentissage sur OPC pour l'acquisition de matériel STL).

7.10 Acceptation de dons de soldes de cartes de restauration scolaire pour un total de 13.26 €.

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------------------	---------------------	----------------------	--------------------------

Adoption à l'unanimité.

7.11 Répartition des concessions de logement par Nécessité Absolue de Service sur les logements du Lycée et renouvellement des 3 Conventions d'Occupation Précaire sur les logements vacants.

Membres présents : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------------------	---------------------	----------------------	--------------------------

Adoption à l'unanimité.

7.12 Présentation du matériel retenu par région dans le cadre de la dotation 2020-2021, suite à la campagne de demandes réalisée en octobre 2020.

8. INFORMATION CONCERNANT LE CALENDRIER DE RENOVATION DU BÂT B ET DE L'INTERNAT

Monsieur le Proviseur indique que :

- Bât B : le déménagement se fera du 7 au 11 juin 2021 et les travaux débuteront le lundi 14 avec une suspension les 17 et 18 en raison des examens. La livraison du Bât B est prévue la dernière semaine d'août 2021.
- Internat : début des travaux le 5 juillet avec maintien d'une capacité d'accueil de 52 filles. La livraison complète est prévue en août 2022.

Monsieur le Proviseur regrette les concertations de dernière minute avec les équipes pédagogiques quant à leurs besoins (à deux semaines avant le début des travaux), et la non prise en compte des concertations précédentes dans le projet présenté comme final sachant que cela fait 3 ans que le Lycée travaille sur le dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30

La secrétaire de séance

En raison de l'absence de retour du PV par le secrétaire désigné

Estelle FURODET

Le chef d'établissement

Olivier CASTEL

